

Économie

La Bretagne a fortement développé ses activités de services

L'économie bretonne repose très fortement sur le secteur des services qui mobilise désormais près des deux tiers des salariés de la région. Le secteur a créé 248 000 emplois salariés depuis 1989, grâce à la poussée des activités principalement marchandes en plein essor dans les années 1990. Les zones urbaines concentrent la majorité de ces emplois.

Parallèlement, la valeur ajoutée a connu une progression encore supérieure. Sa part atteint désormais 65 % de la valeur ajoutée totale régionale.

Les services emploient en Bretagne 736 000 personnes au 31 décembre 2012, soit 64 % du nombre des emplois salariés. Cette part situe la Bretagne au 10^e rang des 22 régions métropolitaines.

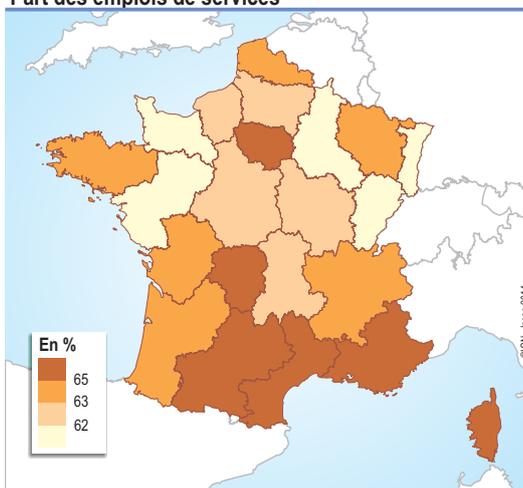
Par ailleurs, sa place s'élève au 9^e rang pour la part des rémunérations versées, ainsi que pour celle de la valeur ajoutée.

Des activités marchandes ou non marchandes

Dans la région, quatre secteurs d'activité prédominent largement au sein des services et correspondent à la sphère publique : l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Ils rassemblent 55 % des emplois de services en Bretagne, contre 48 % au niveau national. Cependant, la Bretagne se distingue peu de la moyenne des régions de province (53 %), la moyenne

64 % des emplois salariés dans les services en Bretagne

Part des emplois de services



Source : Insee, estimations localisées d'emploi 2012

Plus de la moitié des emplois salariés dans l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale

Les emplois de services par activité en 2011

Secteur d'activité	Effectifs salariés	Indices de spécificité sectoriels de la Bretagne par rapport à l'ensemble	
		des régions	des régions de province
Administration publique	137 400	0,94	0,90
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	104 200	1,31	1,08
Activités pour la santé humaine	83 300	1,20	1,06
Enseignement	81 200	1,16	1,08
Activités de services administratifs et de soutien	70 500	0,85	0,94
Transports et entreposage	58 600	0,99	0,97
Hébergement et restauration	38 100	0,92	0,95
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	31 300	0,78	0,93
Activités financières et d'assurance	31 000	0,82	0,98
Autres activités de services	25 200	1,04	1,02
Activités informatiques et services d'information	12 200	0,74	1,17
Arts, spectacles et activités récréatives	10 300	0,82	0,93
Télécommunications	9 200	1,59	1,97
Activités immobilières	7 500	0,74	0,79
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 100	0,75	1,00
Édition, audiovisuel et diffusion	5 100	0,55	1,14
Recherche-développement scientifique	5 100	0,72	0,82

Lecture : le poids de l'édition dans les services en Bretagne ne représente que 55 % du poids de ce secteur dans l'ensemble des régions. Toutefois, il représente 114 % du poids de l'édition parmi les régions de province, ce qui souligne la concentration de ce secteur en Île-de-France.

Source : Insee - estimations d'emploi - Clap 2011

nationale étant fortement impactée par la particularité de l'Île-de-France (35 %), plus tournée vers les activités financières, comptables ou informatiques. Toutefois, l'enseignement, la santé et l'hébergement médico-social sont sensiblement plus représentés en Bretagne que dans la moyenne des régions de province. Cela peut s'expliquer par l'importance dans la région de l'enseignement privé et le relatif vieillissement de la population.

La spécificité de ces quatre secteurs est d'être principalement non marchands. De nombreuses activités de services

comprennent à la fois des unités marchandes et des unités non marchandes (exemple : cliniques privées et hôpitaux publics). En Bretagne, environ 49 % des emplois de services¹ sont situés dans des unités marchandes, ce qui correspond, là aussi, à la moyenne des régions de province (9^e rang national).

Parmi les services marchands, les principaux secteurs employeurs en Bretagne sont les « services administratifs et de soutien » (location, intérim, agence de voyage, sécurité, nettoyage, aménagement paysager...) avec 70 000 salariés, les transports (59 000

salariés), puis l'hébergement et la restauration (38 000).

Les télécommunications occupent également une place à part avec 9 200 salariés, en raison de l'importance de l'entreprise Orange qui a fait de la Bretagne la 3^e région française pour l'implantation de ses effectifs, derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

Les services bretons sont peu spécialisés

Les indicateurs mesurant la spécialisation des régions par activité, au niveau le plus fin de la nomenclature, placent la Bretagne en position médiane (13^e rang des régions métropolitaines). Même parmi les seules unités marchandes, la Bretagne présente une spécialisation relativement faible par rapport aux autres régions (14^e et 15^e rangs), ce qui dénote une relative diversité de la palette des services présents dans la région.

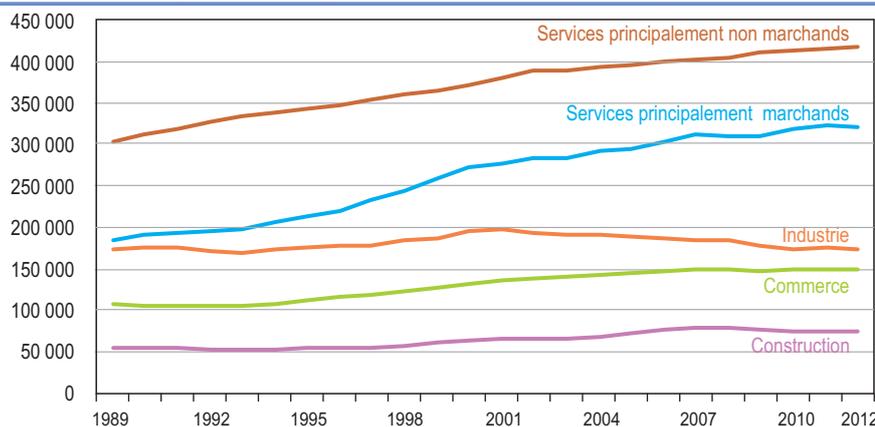
De plus, ces indicateurs de spécialisation se révèlent très stables au cours des dernières années.

Cependant certaines activités sont plus fortement représentées qu'en moyenne nationale

1- Champ : tous secteurs à l'exception des salariés de la Défense nationale et des emplois domestiques dont l'employeur est un ménage.

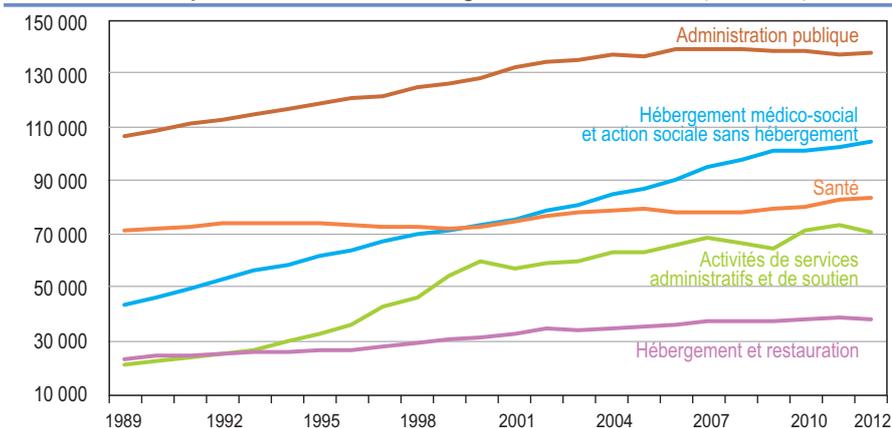
Forte augmentation des emplois de services...

Évolution des emplois en Bretagne entre 1989 et 2012 (en nombre)



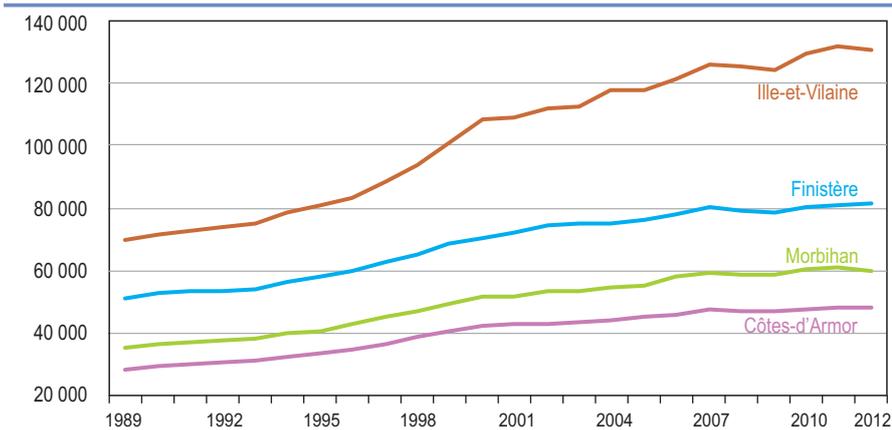
Source : Insee, estimations annuelles d'emploi (données 2011 et 2012 provisoires)

...notamment dans l'action sociale et les services administratifs et de soutien
Évolution des emplois de services en Bretagne entre 1989 et 2012 (en nombre)



Source : Insee, estimations annuelles d'emploi (données 2011 et 2012 provisoires)

Augmentation de plus de 60 % des emplois de services en Ile-et-Vilaine
Évolution des emplois de services marchands par département entre 1989 et 2012 (en nombre)



Source : Insee, estimations annuelles d'emploi (données 2011 et 2012 provisoires)

et des régions de province : enseignement, action sociale. A contrario, d'autres secteurs comme l'immobilier ou la recherche scientifique sont sous représentés.

Le nombre d'emplois de services a très fortement augmenté entre 1989 et 2012 : + 248 000, soit une hausse de 51 %, grâce à la poussée des services principalement marchands (+ 73 %) alors que les emplois des services non marchands ne progressaient que de 37 %.

Durant la même période, l'économie bretonne n'a créé que 66 000 emplois dans la construction et le commerce, tandis que l'industrie a reculé depuis 2002. Pour expliquer cette évolution, on évoque notamment des mouvements d'externalisation d'activités industrielles vers des entreprises de services (intérim, gardiennage, sécurité, informatique,

conseils...). La part des emplois de services est ainsi passée de 58 % en début de période à 64 % actuellement. La Bretagne fait partie des régions en forte croissance pour ses emplois de services (6^e rang sur 22), notamment sur la période 1990-2002 (de 2 à 3 % par an). Puis cette progression a nettement ralenti, tant pour la sphère publique que pour les services marchands.

Deux secteurs concentrent la moitié des créations d'emplois : l'action sociale (+ 61 000) et les services administratifs et de soutien (+ 49 000). Ce dernier, dont font partie les agences d'intérim, s'est considérablement développé durant la période dans toutes les régions, et particulièrement en Bretagne où la croissance est la plus élevée. Cette expansion (+ 233 %) correspond à une mutation économique où apparaissent de nouveaux besoins d'organisation du travail :

tertiarisation, externalisation de fonctions support dans l'industrie.

D'autres secteurs sont également en forte progression : l'administration (+ 31 000 emplois), les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (+ 16 000) ainsi que l'hébergement-restauration (+ 15 000).

Forte dynamique des services en milieu urbain

La part des emplois de services est plus élevée que la moyenne régionale en Ile-et-Vilaine (67 % en 2012) et dans le Finistère (65 %), mais sensiblement plus faible dans les Côtes-d'Armor (61 %) et le Morbihan (60 %). Ces différences sont liées au taux d'urbanisation des départements, sachant que la majorité des emplois est désormais située dans les grands pôles urbains, où la part des services atteint 69 % des emplois contre 49 % sur le reste du territoire.

La croissance des emplois de services a été particulièrement vive en Ile-et-Vilaine (+ 62 % entre 1989 et 2012), essentiellement par la montée des services marchands (+ 87 %). Ainsi, les effectifs de l'informatique sont passés de 1 700 à 8 800 emplois salariés. Les départements des Côtes-d'Armor (+ 49 %), du Morbihan (+ 45 %) et du Finistère (+ 43 %) ont connu une croissance plus modérée.

Les activités de services sont très concentrées en Île-de-France, région qui capte 26 % des emplois du secteur en métropole. Cependant cette concentration se réduit légèrement au fil des ans puisqu'elle représentait deux points de plus en 1989.

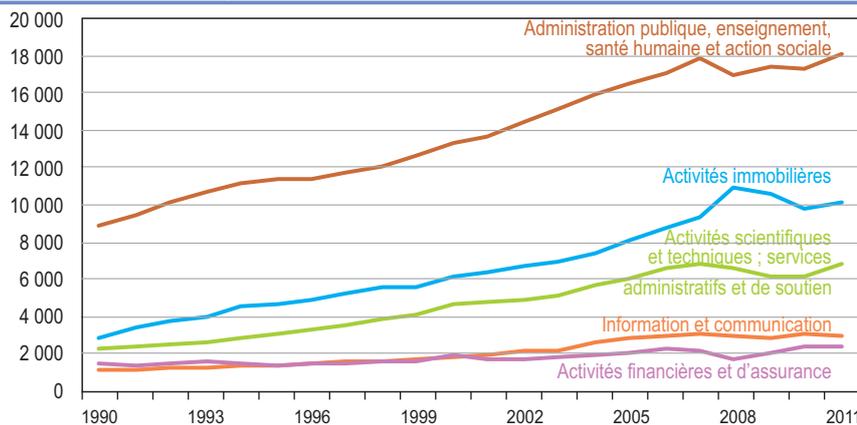
La forte augmentation des valeurs ajoutées des services

De façon corollaire, la valeur ajoutée dégagée par l'activité des services en Bretagne a fortement augmenté au cours des vingt dernières années : + 141 %, contre 59 % pour l'ensemble des autres secteurs. Ce taux de croissance des services place la région au 4^e rang des 22 régions métropolitaines, juste derrière l'Île-de-France.

Le poids des services dans le total de la valeur ajoutée bretonne est ainsi passé de 55 % en 1990 à 65 % en 2012. Ce taux dépasse toujours la moyenne des régions de province. Mais il est inférieur de 11 points à celui

Croissance de la valeur ajoutée particulièrement forte dans l'immobilier

Évolution de la valeur ajoutée par activité dans les services (en millions d'euros)



Source : Insee, base 2005

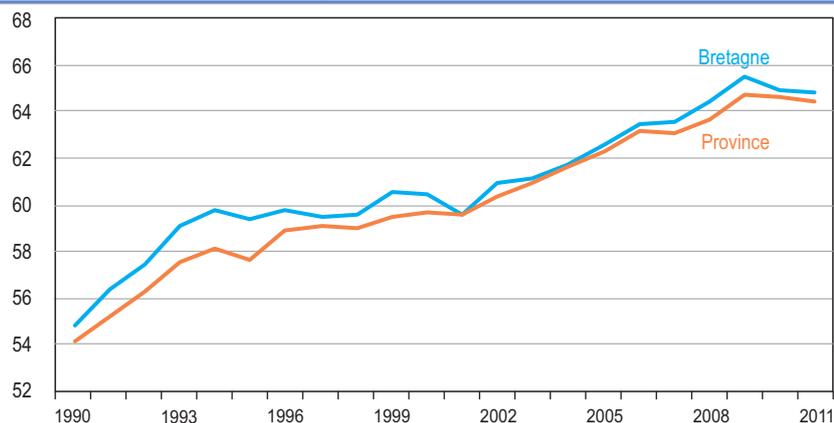
de l'Île-de-France, qui reste la région où se concentre la richesse (30 % de la valeur ajoutée des services en France).

La croissance bretonne de la valeur ajoutée des services est notamment imputable à l'immobilier. Ce secteur d'activité, qui n'emploie qu'1 % des effectifs salariés des services, a vu sa valeur ajoutée s'accroître de 254 % en vingt ans (plus forte croissance régionale). Son poids dans la valeur ajoutée des services en Bretagne est passé de 14 % en 1990 à 24 % en 2008, puis s'est replié à 21 % en 2010 et 2011.

■ Michel Rouxel

Un poids supérieur en Bretagne

Poids des services dans la valeur ajoutée (en %)



Source : Insee, base 2005

Pour comprendre ces résultats

Champ des services : le champ retenu correspond à l'ensemble des activités tertiaires, hors commerce.

Indice de spécificité sectoriel : un indice supérieur à 1 signifie que le secteur est surreprésenté dans la zone par rapport au reste du territoire. Cet indice est le rapport de la part des emplois d'un secteur dans l'ensemble des services dans une zone donnée, et cette même part calculée dans une zone de comparaison.

Services marchands : services vendus, par une unité, à des prix économiquement significatifs (en grande partie ou en totalité).

Valeur ajoutée : solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Pour les activités non marchandes, la valeur de la production est estimée égale au coût de production du service.

Pour en savoir plus

- [Les entreprises en France](#) / Insee. - Dans : *Insee Références* - (2013, oct.).-196 p.
- [Les services marchands en 2012 : la croissance ralentit nettement](#) / Thierry Méot. - Dans : *Insee première* ; n° 1465 (2013, sept.). - 4 p.
- [Bilan économique 2012 de la Bretagne](#) / Insee Bretagne. - Dans : *Octant Références* (2013, mai). - 53 p.
- [Les services collectifs demain en Bretagne : une étude prospective](#) / CESER de Bretagne, 2013. - 446 p..
- [Les services en France](#) / Insee. - Dans : *Insee Références* ; (2012, sept.).
- [Services marchands](#) / Insee. - Dans : *Tableaux de l'économie française ; Insee Références* - (2012, fév.). - P. 180-181.
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteur en chef : Jean-Marc Lardoux

Composition : Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2014 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2014

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)